

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juillet 2021

Présents : Monsieur Gilles TURLAN – Le Maire, Madame Caroline ANTONIO, Madame Sonia DOMINGO, Monsieur Francis DUSSEL, Monsieur Clément HUBIN--ANDRIEU, Madame Béatrice LOPEZ, Monsieur Eric MONNAUX, Madame Françoise RABARY, Monsieur Robert SOUBREVIE

Excusés : Monsieur Geoffrey CAPUS, Monsieur Eric MALIE, Madame Estelle MORANT, Madame Martine SOULET-SOUPA

Procurations : Madame Nathalie HUAU à Madame Sonia DOMINGO, Monsieur Michaël RODRIGUEZ à Mme Caroline ANTONIO

Suppléants présents ne prenant pas part au vote : Monsieur Jean-Paul RABARY

Suppléants excusés ne prenant pas part au vote : Madame Charlotte BONVOISIN

Madame Sonia DOMINGO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 11h15.

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :

- du Conseil Municipal du 12 mai 2021

**Vote : A l'unanimité**

### Travaux de restauration de l'église Saint-Salvy : mission de maîtrise d'œuvre

Monsieur Le Maire rappelle que suite à l'étude de diagnostic portant sur des travaux de restauration et de mesures conservatoires sur l'église Saint-Salvy de Giroussens, plusieurs tranches de travaux ont été préconisées.

Dans un 1er temps et suite aux discussions menées en interne, il a été retenu de réaliser la 1ere tranche qui concerne principalement la zone du clocher. Le montant de ces travaux a été estimé, par Monsieur GARCIA, architecte du patrimoine, à 126 190,56 €.

Le budget prévisionnel validé en conseil municipal du 21 novembre 2020 est présenté ci-dessous.

Restauration du clocher de l'église Saint-Salvy (tranche 1)				
Dépenses estimées	Montant	Recettes	Montant	%
1 - Travaux		1 - Subventions publiques		
Lot 1 - Echafaudages	18 480,00 €	Europe		
Lot 2 - Maçonnerie	59 683,80 €	Etat	50 607 €	39%
Lot 3 - Couverture zinguerie	9 495,00 €	Région	18 977 €	15%
Lot 4 - Campanaire	16 900,00 €	Département	36 806 €	31%
		Intercommunalité		
<b>Sous-total travaux</b>	<b>104 558,80 €</b>	<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>106 390 €</b>	<b>85%</b>
2- Honoraires		2- Autres financements		
Architecte	12 547,06 €			
SPS	2 091,18 €	Mécénat		
		Autofinancement	20 126 €	15%
<b>Sous-total honoraires</b>	<b>14 638,23 €</b>	<b>Sous-total autres financements</b>	<b>20 126 €</b>	<b>15%</b>
3- Hausses et aléas				
	7 319,12 €			
<b>Sous-total hausses et aléas</b>	<b>7 319,12 €</b>			
<b>Total 1+2+3</b>	<b>126 516,15 €</b>	<b>Total 1 + 2</b>	<b>126 516 €</b>	<b>100%</b>

Monsieur le Maire indique qu'il convient de choisir le Maitre d'œuvre qui sera chargé de suivre les travaux.

Il propose de choisir Monsieur Garcia qui chargera Monsieur Pascal Robert-Colls, mandataire de la mission, de suivre cette mission.

Le montant de la prestation est, comme stipulé dans le tableau ci-dessus, de 12 547.06 €.

**Vote : A l'unanimité**

### Création de 3 nouvelles voies dans la commune

Monsieur le Maire rappelle que la loi fait obligation à toutes communes de procéder à la dénomination des principales voies et à la numérotation des habitations. Cette action municipale répond à l'amélioration de la sécurité (service d'urgence, Pompiers, Police, Gendarmerie), à l'efficacité des services (la Poste, ERDF, INSEE) grâce à une localisation des habitations à partir d'une adresse précise et permettre le déploiement de la fibre optique directement chez l'habitant.

Un groupe de travail a été constitué et a commencé à travailler sur ce dossier. Lors du conseil municipal du 27 mars 2021, une première liste de dénomination de voies a été validée par les élus.

Il convient aujourd'hui de compléter ce travail et de nommer trois nouvelles voies supplémentaires.

- l'impasse Boulogne (lotissement de Boulogne)
- l'impasse des Crêtes (derrière l'école)
- l'impasse de Bruguères (lieu-dit les clots)

**Vote :**

## Convention Media Tarn école et cinéma

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Caroline Antonio qui explique que l'action éducative « Ecoles et Cinéma » est reconduite pour la 27<sup>ème</sup> année consécutive dans notre département.

La Directrice du Service Départemental de l'Education Nationale ainsi que le Département proposent aux enseignants volontaires d'élémentaire, une expérience pédagogique qui permet une ouverture au patrimoine cinématographique mondial aux élèves.

Depuis 4 ans, une contribution financière municipale annuelle au titre de la participation aux coûts de gestion de l'opération Media Tarn est demandée aux communes ainsi qu'une prise en charge partielle du prix des places de cinéma.

La participation financière 2021-2022 est fixée comme suit :

- 2,50 € par élève et par séance (à raison d'une séance par trimestre), dont 1€ à la charge de la Mairie mais pris en charge par la coopérative scolaire.
- 1,50 € par élève et par an au titre de la Contribution Financière Municipale Annuelle, l'engagement de la commune étant formalisé au prorata des effectifs inscrits, dans le cadre d'une convention.

Les classes concernées cette année seront celles CE1 - CE2 - CM1 - CM2, soit un total prévisionnel de 95 élèves.

Le montant de la participation totale pour la commune pour l'année 2021-2022 s'élèvera à 285 € (1,50€ x 2 x 95). La coopérative scolaire prendra à sa charge 95€.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De délibérer pour permettre aux enfants des classes concernés de participer à cette opération pédagogique
- De l'autoriser à signer tous les documents et conventions liés à cette opération

**Vote : A l'unanimité**

## Subvention exceptionnelle à l'association « Arts et poteries » de Giroussens

Monsieur le Maire indique que l'association « Arts et poteries » de Giroussens a donné à la commune plusieurs livres sur les œuvres de Lucie Bouniol.

Ces livres sont offerts par la commune à l'occasion de chaque mariage pour faire connaître cette artiste peintre/sculptrice, native de Giroussens, aux nouveaux mariés de la commune.

Compte tenu de l'implication des membres bénévoles de cette association dans la promotion du patrimoine communal, Mr le Maire propose de donner à cette association une subvention exceptionnelle de 300 €.

**Vote : A l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES

- Un groupe de travail est créé au sein du conseil municipal pour engager une réflexion sur l'éclairage public ; Béatrice Lopez, Nathalie Huau, Francis Dussel, Clément Hubin.
- Monsieur le Maire annonce le départ de Mme Lucie MACE, qui s'occupe de l'Agence Postale Communale et de l'accueil du public. Le recrutement d'une personne pour le remplacer va être lancé très rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h25.